

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 juillet 2022
N°56

La Mission French lance son 3e programme sectoriel *French Tech DeepNum20* pour renforcer l'accompagnement des start-up françaises opérant dans les secteurs numériques prioritaires du plan France2030 : nanoélectronique, puces électroniques, robotique, cloud, 5G, intelligence artificielle, technologies du quantique, verdissement du numérique et cyber-sécurité.

La Mission French Tech annonce aujourd'hui l'ouverture des candidatures pour son nouveau programme d'accompagnement *French Tech DeepNum20*. Après le *French Tech Green20* et le *French Tech Agri20* dont les start-up lauréates ont été annoncées en juin et début juillet, la Mission French Tech poursuit le renforcement de son offre d'accompagnement avec un 3^e programme sectoriel.

Le programme *French Tech DeepNum20* accompagnera des start-up françaises dont l'activité s'inscrit dans les volets « Numérique » et « Electronique et Robotique » du plan France 2030, c'est-à-dire prioritairement : nanoélectronique, puces électroniques, robotique, cloud, 5G, intelligence artificielle, technologies du quantique, verdissement du numérique et cyber-sécurité. Les innovations dans ces secteurs d'activité constituent un enjeu majeur pour la France afin de disposer sur notre territoire de technologies numériques souveraines et sûres.

Après le dépôt d'un dossier (jusqu'au 21 septembre), les candidatures des start-up seront étudiées par les équipes de la Mission French Tech, de la Direction générale des Entreprises et également d'autres experts du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Comme c'est également le cas pour les autres programmes sectoriels, les entreprises présélectionnées seront ensuite auditionnées par un jury indépendant composé de personnalités référentes.

Pour être éligibles au programme, les start-up devront notamment répondre aux critères suivants :

- Le siège social de l'entreprise doit être situé en France.
- L'entreprise doit être indépendante, c'est-à-dire disposer au moins de 51% de son capital.

Les entreprises retenues intégreront la promotion 2022 du *French Tech DeepNum20*. A ce titre, elles se verront proposer pendant 1 an un accompagnement dédié de la part des services de l'État compétents dans les domaines ciblés - via le réseau des « correspondants French Tech » présents dans plus de 60 administrations et services publics -, une intégration dans certaines actions de diplomatie économique et des actions de visibilité.

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications : « *Alors que la transition numérique mobilise toute l'économie française, et l'Etat à leurs côtés, le programme French Tech DeepNum20 est un levier d'action supplémentaire. Il permettra d'accompagner des start-up qui innovent et développent des solutions qui sont déjà indispensables aujourd'hui, dans des secteurs porteurs de croissance. Ces start-up renforcent la capacité de la France à disposer de solutions numériques de confiance, performantes et souveraines. Notre objectif à présent est, avec ce programme,*

de les aider à devenir des leaders européens et mondiaux ».

Clara Chappaz, Directrice de la Mission French Tech : *« Avec le lancement du French Tech DeepNum20, la Mission French Tech renforce son offre d'accompagnement des start-up françaises. En complément du Next40/French Tech 120 qui rassemble les 120 plus grandes start-up françaises, dont l'ensemble de nos licornes, les programmes French Tech Green20, Agri20 et DeepNum20 nous permettent d'élargir notre action à destination de start-up situées sur des secteurs stratégiques prioritaires ».*

Les start-up peuvent déposer leur candidature jusqu'au 21 septembre 2022 :

<https://lafrenchtech.com/fr/french-tech-deepnum-20/>

A propos de la Mission French Tech : La Mission French Tech est la mission de l'Etat chargée de soutenir la structuration et la croissance de l'écosystème des start-up françaises, en France et à l'international. Rattachée à la Direction Générale des Entreprises, au sein du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et numérique, elle fédère et anime l'écosystème de la French Tech avec un réseau de 13 Capitales et 108 Communautés labellisées, en France et à l'international. Elle accompagne également des start-up grâce au réseau des correspondants French Tech présents dans plus de 60 administrations et services publics. La Mission French Tech accompagne les start-ups les plus matures à travers le programme Next40 / French Tech 120, mais également des start-ups positionnées sur des secteurs identifiés comme stratégiques dans le cadre de France 2030 avec ses premiers programmes sectoriels : Green20, Agri20 et maintenant DeepNum20. Enfin, à travers le programme French Tech Tremplin, la Mission French Tech permet à des personnes éloignées de l'entrepreneuriat de créer leur start-up, partout en France.

Contact presse cabinet du ministre Jean-Noël Barrot : presse@numerique.gouv.fr

Contact presse de la Mission French Tech : lucie.roch@finances.gouv.fr